Informations de base

2004/0179(CNS) CNS - Procédure de consultation Règlement	Procédure terminée
Schéma de documentation des captures pour le Dissostichus spp.: amelioration de contrôle des débarquements, importations, exportations, réexportations et transbordements Modification Règlement (EC) No 1035/2001 2000/0171(CNS) **Subject** 3.15.01 Conservation des ressources halieutiques et de pêche 3.15.15 Accords de pêche et coopération 3.70.01 Protection des ressources naturelles: faune, flore, vie sauvage, paysage; biodiversité **Zone géographique** Antarctique	

Acteurs principaux

Parlement européen

Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
PECH Pêche	SUDRE Margie (PPE-DE)	01/09/2004

Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
ENVI Environnement, santé publique et sécurité alimentaire	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	

Conseil de l'Union européenne

Formation du Conseil	Réunions	Date
Environnement	2740	2006-06-27

Commission européenne

DG de la Commission	Commissaire
Affaires maritimes et pêche	

Evénements clés

Date	Evénement	Référence	Résumé
		COM(2004)0528	Résumé

29/07/2004	Publication de la proposition législative		
13/10/2004	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
01/02/2005	Vote en commission		Résumé
03/02/2005	Dépôt du rapport de la commission, 1ère lecture/lecture unique	A6-0019/2005	
22/02/2005	Décision du Parlement	T6-0026/2005	Résumé
22/02/2005	Résultat du vote au parlement		
27/06/2006	Adoption de l'acte par le Conseil suite à la consultation du Parlement		
27/06/2006	Fin de la procédure au Parlement		
16/09/2006	Publication de l'acte final au Journal officiel		

Informations techniques

Référence de la procédure	2004/0179(CNS)
Type de procédure	CNS - Procédure de consultation
Sous-type de procédure	Note thématique
Instrument législatif	Règlement
Modifications et abrogations	Modification Règlement (EC) No 1035/2001 2000/0171(CNS)
Base juridique	Traité CE (après Amsterdam) EC 037
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	PECH/6/23328

Portail de documentation

Parlement Européen

Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Rapport déposé de la commission, 1ère lecture/lecture unique		A6-0019/2005	03/02/2005	
Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique		T6-0026/2005 JO C 304 01.12.2005, p. 0018-0105 E	22/02/2005	Résumé

Commission Européenne

Type de document	Référence	Date	Résumé
Document de base législatif	COM(2004)0528	29/07/2004	Résumé

Informations complémentaires

Source	Document	Date

Commission européenne	EUR-Lex	

Acte final
Règlement 2006/1368 JO L 253 16.09.2006, p. 0001-0006 Résumé

Schéma de documentation des captures pour le Dissostichus spp.: amelioration de contrôle des débarquements, importations, exportations, réexportations et transbordements

2004/0179(CNS) - 27/06/2006 - Acte final

OBJECTIF : modifier le règlement 1035/2001/CE établissant un schéma de documentation des captures pour le Dissostichus spp.

ACTE LÉGISLATIF : Règlement 1368/2006/CE du Conseil.

CONTENU : ce règlement intègre les nouveaux amendements au schéma et à une résolution connexe adoptée par la Commission pour la conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique (CCAMLR) aux fins d'améliorer le contrôle des débarquements, importations, exportations, réexportations et transbordements de Dissostichus spp. et à harmoniser sa mise en œuvre.

ENTRÉE EN VIGUEUR : 06/10/2006.

Schéma de documentation des captures pour le Dissostichus spp.: amelioration de contrôle des débarquements, importations, exportations, réexportations et transbordements

2004/0179(CNS) - 22/02/2005 - Texte adopté du Parlement, 1ère lecture/lecture unique

Le Parlement européen approuve la proposition de la Commission.

Schéma de documentation des captures pour le Dissostichus spp.: amelioration de contrôle des débarquements, importations, exportations, réexportations et transbordements

2004/0179(CNS) - 29/07/2004 - Document de base législatif

OBJECTIF : modifier le règlement 1035/2001/CE établissant un schéma de documentation des captures pour le Dissostichus spp.

ACTE PROPOSÉ : Règlement du Conseil.

CONTENU : le règlement 1035/2001/CE du Conseil établissant un schéma de documentation des captures pour le Dissostichus spp met en œuvre le schéma de documentation des captures adopté par la Commission pour la conservation de la faune et de la flore marines de l'Antarctique (CCAMLR), lors de sa dix-huitième réunion annuelle de novembre 1999. Au mois de novembre 2003, lors de sa vingt-troisième réunion annuelle, la CCAMLR a apporté un certain nombre de modifications au schéma et à une résolution connexe, qui visent à améliorer le contrôle des débarquements de Dissostichus spp. et le suivi du système de documentation. Cette modification de la résolution a été défendue par la Communauté. Il est donc proposé, bien qu'il ne s'agisse pas d'un instrument juridique contraignant, de la transposer en droit communautaire. Enfin, le schéma de documentation des captures s'appliquant à l'ensemble des échanges commerciaux de Dissostichus spp., des amendements ont été introduits afin de définir le terme d'importation. La Commission propose que le Conseil adopte le règlement ainsi modifié.